

Table de concertation
du mouvement



des femmes
de la Mauricie

Les *Femmes* en Mauricie

Une présentation de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
dans le cadre d'une rencontre du Forum de la société civile
de la Conférence régionale des élués de la Mauricie
3 octobre 2008

Table de concertation
du mouvement



des femmes
de la Mauricie

Les *Femmes* en Mauricie

- 1- Qui est la TCMFM ?
- 2- Les conditions de vie des femmes en Mauricie
- 3- L'implication du mouvement des femmes en Mauricie et ses retombées
- 4- Les liens avec le Plan quinquennal
- 5- Les attentes de la TCMFM
- 5- Questions et échange

1- Qui est la TCMFM ?

- Fondée en 1982, par des groupes de femmes de la région. En 2008 = 26 groupes membres et 7 membres individuelles.

La TCMFM est un regroupement régional féministe de défense collective des droits qui a pour mission de favoriser la concertation et d'agir sur les questions mettant en jeu les intérêts et les conditions de vie des femmes.

- Plus spécifiquement, elle vise à:
 - Mettre en commun l'information, les expériences et les analyses de ses membres concernant les intérêts et les conditions de vie des mauriciennes.
 - Développer une vision commune et féministe.
 - Susciter et maintenir une solidarité entre ses membres.
 - Prendre position publiquement et agir collectivement.

1- Qui est la TCMFM ? (suite)

- Réseau régional / national

La TCMFM est membre de:

- Forum société civile (CRÉ Mauricie)
- Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)
- Conseil régional d'économie sociale Mauricie (CRES)
- Conseil régional de l'environnement Mauricie (CRE)
- Table enfance-jeunesse-famille Mauricie
- Regroupement des femmes de carrière de la Mauricie (RFCM)
- Réseau de tables régionales de groupes de femmes du Québec
- Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)
- Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE)
- Collectif pour un Québec sans pauvreté
- Relais-Femmes
- Coalition contre les publicités sexistes

2- Les conditions de vie des femmes en Mauricie²

Taux d'activité des femmes = 49,8% (< moyenne québécoise)

- Taux à l'emploi = 44,9% (< moyenne québécoise)
- 33% des emplois = à temps partiel (> moyenne québécoise)
- Concentrées dans les secteurs dits féminins
- 7% des femmes actives = travailleuses autonomes

[2] Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local, CSF, 2004

2- Les conditions de vie des femmes en Mauricie

- Faible niveau de scolarisation (< moyenne québécoise)
- 74,9% des diplômées du secondaire en formation professionnelle = secteurs traditionnellement féminins
 - 29,6% = soins esthétiques
 - 17,6% = adm., commerce et informatique
 - 14,5% = alimentation et tourisme
- 70% des diplômées du collégial technique en formation professionnelle = secteurs traditionnellement féminins
 - 24,6% = santé
 - 23,7% = adm., commerce et informatique
 - 21,7% = services sociaux, éducatifs et juridiques

2- Les conditions de vie des femmes en Mauricie

- **79% des familles monoparentales = chef féminin (> moyenne québécoise)**
- **Revenu moyen d'emploi bas (19 856\$) soit 62,6% du revenu masculin (< moyenne québécoise)**
- **2x plus de femmes que d'hommes = aucun revenu (8,2%)**
- **Indice de fécondité = 1,36 enfant (en 2004)**
- **Les femmes = 33% des sièges dans l'ensemble des lieux décisionnels et consultatifs de la région**

2- Les conditions de vie des femmes en Mauricie

Faits saillants	% Femmes	% Hommes
Chefs de famille monoparentale	79,0 %	20,9%
Taux d'activité	49,8%	65,9%
Taux d'emploi	44,9%	59,0%
% des emploi à temps partiel	33,0%	13,8%
% ayant moins d'une 9e année	19,0%	15,2%
Revenu moyen d'emploi	19 856\$	31 710\$
Revenu moyen total	16 974\$	28 111\$
Maires	9,5%	90,5%
Conseils municipaux	29,7%	70,3%
MRC (préfets)	0,0%	100%

3- L'implication du mouvement des femmes en Mauricie et ses retombées

- Sensibilisation, éducation et actions pour une société égalitaire, sans pauvreté et sans violence (ex: Comité *Lutte à la pauvreté et à la violence*/TCMFM, CALACS, Centres de femmes, AFÉAS, etc.)
- Représentativité des femmes dans les instances de décisions et participation citoyenne (ex: projet *Mauriciennes d'influence*, Comité *Femmes*, *développement régional et local*/TCMFM)

3- L'implication du mouvement des femmes en Mauricie et ses retombées

- Prise en compte des besoins spécifiques et des intérêts des femmes dans le développement de la région: accessibilité à un réseau de santé publique, à la formation qualifiante, à l'emploi, à l'entrepreneuriat et aux métiers non-traditionnels; transport collectif; logement social; environnement sain; etc. (ex: Comité Femmes, développement régional et local/TCMFM, Table des partenaires en environnement et santé des femmes/TCMFM)

3- L'implication du mouvement des femmes en Mauricie et ses retombées

Les femmes, composant 52% de la population en Mauricie, et même plus à partir de 55 ans, représentent une force vive de la région. Par l'ensemble de ses actions, le mouvement des femmes vise à améliorer les conditions de vie de ces femmes de manière à ce qu'elles puissent jouir d'une égalité réelle. L'autonomie économique des femmes est donc une des clés dans l'atteinte de celle-ci.

« La possibilité pour les femmes d'avoir accès, au cours de l'ensemble des cycles de leur vie, aux moyens et ressources économiques (emploi, services et revenu suffisant) pour répondre à leurs besoins, ainsi qu'à ceux des personnes dont elles ont la charge, et la possibilité de faire des choix économiques et d'influencer les structures économiques de nos sociétés. » Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes - Février 2008

4- Les liens avec le Plan quinquennal

Plusieurs actions en cours et une entente spécifique, en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Mauricie, 2007-2010, signée.

Une réponse à la politique gouvernementale Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, adoptée en décembre 2006.

3 enjeux du Plan quinquennal ciblés :

Dévitalisation sociodémographique et urgence d'agir

- Stratégie 1.1.1: participation à la Table enfance-jeunesse-famille et à ses travaux
- Stratégie 1.1.2: concertation des membres et arrimage des actions en matière de condition de vie des femmes
- Stratégie 1.1.3: actions pour le maintien des bureaux régionaux du Conseil du statut de la femme (CSF)
- Stratégie 1.1.6: collaborations futures à prévoir en matière de transport collectif
- Stratégie 1.1.7: mobilisations diverses pour la reconnaissance et le financement des groupes communautaires
- Stratégie 1.2.6: accroissement du nombre de jeunes et de femmes dans les instances de décisions (projet *Mauriciennes d'influence*)
- Stratégie 1.3.1: utilisation et diffusion de la signature *Mauricie*

4- Les liens avec le Plan quinquennal

Nécessité de poursuivre la reconversion économique en s'appuyant sur un développement dynamique et durable

- Orientations 2.1 et 2.2: actions portées par ***Femmes et entrepreneuriat Mauricie (FEM)***, un projet issu de la TCMFM, qui visent à valoriser et stimuler l'entrepreneuriat au féminin; à offrir des services et des ressources adaptés aux femmes entrepreneures; à mettre ces femmes en réseau; à les soutenir entre autres par le mentorat et à valoriser les entreprises qui réussissent.

Développement des ressources humaines, moteur du développement économique, social et culturel

- Orientations 3.1, 3.3 et 3.4: actions portées par Femmes et production industrielle (FPI), un projet issu de la TCMFM, qui visent à favoriser et promouvoir la formation professionnelle et technique chez les jeunes et les femmes; à sensibiliser les entreprises à l'intégration des femmes dans les emplois traditionnellement occupés par les hommes. Développement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes femmes par FEM.

4- Les attentes de la TCMFM

- * Une plus grande reconnaissance des besoins et intérêts spécifiques des femmes de la région, qui comptent pour 52% de la population, et une meilleure prise en compte de ceux-ci dans le développement de la région;
- * Entre autres, par une collaboration croissante avec les autres secteurs d'activités et par l'adoption d'une politique d'égalité et de parité à la CRÉ;
- * Un siège réservé aux femmes au sein du conseil d'administration de la CRÉ;
- * L'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans tous les projets portés par la CRÉ ainsi que dans les bureaux régionaux des différents ministères.

5- Questions et échange

Merci de votre attention...
...et **vive l'égalité !**

